



M^c Paul Germain

notaire et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc
JOR 1T0

Tél. : 224-5080
Télex. : 224-8511



Nouvelle loi : la protection des actionnaires minoritaires

Si votre entreprise compte quelques actionnaires, plusieurs des changements apportés par la nouvelle Loi sur les sociétés par actions du Québec risquent de vous intéresser. En effet, le gouvernement souhaitait augmenter de façon importante les droits et recours des actionnaires minoritaires.

Résolution spéciale

Par exemple, la nouvelle loi augmente le nombre de décisions qui sont sujettes à l'approbation des actionnaires par une résolution spéciale (c'est-à-dire une approbation par plus de 2/3 des voix des actionnaires).

Droit au rachat d'actions

La Loi sur les sociétés par actions met également en place un puissant outil permettant à un actionnaire de manifester son désaccord : le droit au rachat d'actions.

Ce droit ne s'exerce qu'au moment où l'entreprise doit considérer certaines modifications de structure importantes par exemple :

- une convention de fusion;
- une modification aux statuts relative à des restrictions aux activités de l'entreprise ou au transfert de ses valeurs mobilières ou encore;
- la résolution qui autorise la société à procéder à une expulsion d'actionnaires;
- la résolution spéciale autorisant une aliénation de biens de la société lorsque, par suite de cette aliénation, elle ne peut poursuivre des activités substantielles;
- une continuation vers une juridiction étrangère.

Il confère à un actionnaire qui se prononce contre l'opération proposée le droit de forcer la société à acheter les actions qu'il détient dans cette entreprise à leur juste valeur.

Le vote bonifié

La nouvelle loi comporte aussi une protection contre ce qu'il est convenu d'appeler une « opération d'expulsion », c'est-à-dire une opération qui supprime les droits conférés à certaines catégories d'actions. À l'égard d'une telle mesure, une approbation des actionnaires sera requise, mais on ajustera le groupe des actionnaires habiles à voter. Ainsi, les actionnaires non-votants obtiennent le droit de vote et ceux qui, dans le cadre de l'opération, reçoivent une contrepartie ou des droits supérieurs aux actionnaires expulsés ou encore conservent des actions ayant des droits égaux ou supérieurs aux actionnaires expulsés perdront leur droit de vote.

Il s'agit en fait d'obtenir le « vote majoritaire des actionnaires minoritaires » qui est fréquent lors d'opérations de fermeture impliquant des sociétés publiques.

Nouveaux recours devant les tribunaux

La loi accorde maintenant au tribunal, à la demande d'un intéressé, la possibilité d'ordonner une enquête sur la société.

L'actionnaire d'une société aura désormais la capacité d'exercer un recours en redressement.

Ce droit d'action permet à un actionnaire de s'adresser au tribunal, si la société agit abusivement ou qu'elle se montre injuste envers des actionnaires, administrateurs, dirigeants ou même un créancier ou toute autre personne.

Dans le cadre de ce recours, le tribunal pourrait ordonner, à titre d'exemple :

- l'émission ou l'échange de valeurs mobilières,
- le remplacement ou l'ajout d'administrateurs au conseil,
- l'achat de valeurs mobilières d'un détenteur, ou encore,
- la modification ou résiliation d'un contrat ou d'une opération auquel la société est partie.



JULIE CORBEIL

Alors que les vidéoclubs ferment leurs portes les uns après les autres, écrasés devant la popularité de la location de films en ligne, les Ciné-Clubs survivent et offrent le septième art autrement. Casaniers les cinéphiles des Laurentides? Oui et non!

Un Ciné-Club propose plus qu'une simple projection en salle et sa programmation diffère énormément de celle proposée par les mégaplexes commerciaux à saveur hollywoodienne. Chez nous, par exemple, c'est la présence des réalisateurs et autres artisans du film qui amènent notre public à se déplacer. Nous présentons majoritairement des oeuvres documentaires qui suscitent des débats et une réflexion.

D'une dizaine de membres il y a quelque mois, le Ciné-Club de Prévost en a maintenant 120. Il n'y a pas d'obligation à être membre pour profiter des projections, mais c'est une manière de supporter l'organisme dont le titre d'entrée est une contribution volontaire. *Chercher le courant, Pierre Falardeau, le film, Le fantôme de Mirabel et J'm'en vas r'viendre* sont

parmi les documentaires qui ont récemment attiré de nombreux cinéphiles à l'Église Saint-François-Xavier de Prévost chaque dernier vendredi du mois. Étonnamment, le public ne provient pas exclusivement de Prévost. J'ai l'impression que dans notre coin de pays, les gens ont envie de se réunir, ont envie de discuter et d'avoir l'occasion de parler de culture ensemble. Peut-être parce qu'il n'y a pas énormément de possibilités de le faire dans les environs!

Ailleurs dans la région, le Ciné-Groulx de Sainte-Thérèse et le Ciné-Marais de Val-Morin continuent d'offrir une programmation de qualité alliant fiction et documentaire. Mais l'achalandage n'est pas ce qu'il était selon Frédéric Lapiere, coordonnateur et animateur de Ciné-Groulx. L'homme

côtoie l'univers des ciné-clubs depuis toujours et s'attriste de voir les salles désertées. « Si je prends l'exemple de Ciné-Groulx, en 2004, il était presque normal d'avoir 200 spectateurs par film. Nous avions quelques fois 400 personnes, et une fois l'an, de 600 à 800. Aujourd'hui, pour différentes raisons, c'est une grande victoire d'avoir 200 personnes. » Et pourquoi ce désintérêt à son avis? « En fait, c'est le 3D qui a gardé les gens dans les salles commerciales. Le reste, à ce qu'on m'a dit, a chuté en terme d'achalandage. Probablement, parce que l'offre télé est très forte depuis quelques années, avec les chaînes spécialisées. C'est tentant de rester à la maison! » Difficile donc pour un ciné-club d'aller chercher un public qui ne visite à la base plus les cinémas.

Une deuxième vie à nos films

Les cinéastes indépendants font face à une industrie puissante qui laisse peu d'espace à leurs oeuvres. « Difficile de compétitionner avec des compagnies de production qui dépensent des millions de dollars en promotion », soutient la réalisatrice Julie Hivon. À la même période l'an dernier, celle-ci amorçait une tournée des ciné-clubs de la province. Malgré les excellentes critiques à l'égard de son film *Tromper le*

silence, l'oeuvre s'était vu rapidement retirée des cinémas commerciaux. Le nombre d'entrées en salle dans les premiers jours de sa diffusion n'était soi-disant pas rentable comme c'est souvent le cas pour notre cinéma québécois. « Les Ciné-Clubs nous permettent d'offrir une seconde vie en salle à nos films en plus de pouvoir rencontrer le public après les projections », explique la cinéaste.

Tisser les liens

L'activité des Ciné-Clubs n'est donc pas désuète et tient même un rôle important dans l'industrie cinématographique de la belle province. Tous les coordonnateurs de ces réseaux rencontrés s'accordent sur l'importance de projeter des films qui interpellent le public local. « Il faut tisser des liens avec l'environnement immédiat pour assurer la pérennité des ciné-clubs. Et il faut continuer à être à la fois intelligent, généreux, et audacieux, dans nos programmations », conclut Frédéric Lapiere.

Pour en savoir plus sur les ciné-clubs de la région et leur programmation d'hiver, voici quelques liens utiles : www.cineclubprevost.com – www.theatredumarais.com – www.odyscene.com

NDLR : Nos deux cinéphiles François Frenza et Johanne Gendron sont reçus gracieusement au cinéma Pine de Sainte-Adèle tous les mois. Ils offriront ainsi les commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film.



HUGO

v. o. anglaise de Martin Scorsese, avec : Asa Butterfield, Chloe Moretz, Sacha Baron Cohen, Ben Kingsley.

Ciné-fille – Quel bel hommage au grand Georges Méliès, ce génie, ce père du cinéma. Ce film en 3D, nous plonge dans l'atmosphère du Paris des années 20-30, un petit garçon, orphelin vit dans les murs de la gare, il y fait toutes sortes de rencontres entre autres, celle avec Georges Méliès, cette rencontre transformera leurs vies à tous les deux. Ce film est magnifique, le 3D fonctionne, on y croit, si vous aimez le 7e art, vous ne pouvez pas manquer ce film, à voir absolument au cinéma en 3D, car en location vous y perdrez beaucoup. – 10/10

Cinégars – Cadeau de Noël aux enfants, et ce qui en reste chez les



grands, que ce premier film pour tous de Martin Scorsese. Les enfants pourront découvrir ces images cinématographiques comme je les ai découvertes moi-même, mais à la télé quand j'étais petit?

L'image, pas que pour l'image, mais pour imaginer une histoire et faire rêver, un vibrant hommage à George Méliès, par un de ces descendants spirituels. Scorsese nous transporte dans l'imaginaire au cinéma, en nous racontant l'histoire de celui-ci. J'ai particulièrement apprécié le jeu de Sacha Baron Cohen dans le rôle du gardien de gare et celui de Ben Kingsley. – 9/10

Porto, le chien qui parle

Ce matin, à mon réveil, encore dans mes pensées préférées, la réalité s'est révélée soudainement, et oui, l'hiver était là avec sa neige et pour moi, c'est l'été en blanc avec l'air climatisé en plus. Ne faisant ni un, ni deux, poussant le tapis d'entrée jusqu'au fond de la pièce du bureau de mon maître, je me suis précipité dehors et me suis roulé dans ces cristaux frais. C'est seulement quelques minutes plus tard que le « bonhomme Michelin » est venu me rejoindre. Ha, ha, ha!

Me voilà en route pour retracer mes amis; je suis Sherlock Holmes, museau dans la neige: oh, voici une première odeur, c'est un tandem que je connais bien, Jules et Mica sont passés par ici, il y a moins d'une demi-heure. Continuant mes recherches, voici une nouvelle odeur, je ne la reconnais pas, un inconnu, non, une inconnue! Je lui

laisse ma trace dorée sur cette toile blanche, elle comprendra le message. Pendant ce temps, mon maître qui parle sur son téléphone cellulaire, semble, lui aussi laisser son message. Chacun sa manière de communiquer!

Sur notre route, voici Magie, une terrier australienne. Une nouvelle odeur maquillée par son manteau de laine et ses quatre petites bottes rouges. Elle est toute heureuse, elle aussi, de se balader dans la neige fraîche.

De retour à la maison, un travail m'attend sur mon tapis: celui de me débarrasser de toutes ces boules de glace qui sont restées fixées à ma fourrure. Pendant ce temps, mon maître enlève toutes ces couches de vêtements qui le faisaient ressembler au « bonhomme Michelin »!



www.shep.qc.com

FLORENCE
FRIGON,
PRÉSIDENTE

La fin de l'année étant le temps du bilan, la Société d'Horticulture et d'Écologie de Prévost (SHEP)

tient à partager avec vous ses bons coups de 2011 : fière de s'être revampée par un nouveau dépliant dont les couleurs sont maintenant présentes sur nos affiches mensuelles et lors de nos événements spéciaux;

Bilan positif!

fière du succès obtenu lors de notre concert champêtre, issu d'une belle complicité entre la Société et Diffusions Amal'Gamme dans le merveilleux jardin de Raymonde et Michel (concert auquel assistaient plus de cent cinquante personnes amantes de musique et de fleurs); fière de la création d'un site Web (www.shep.qc.com) nous permettant d'informer une clientèle branchée sur nos différentes activités, mais aussi sur lequel nous partageons trucs et dossiers écologiques. La SHEP est également fière d'avoir suscité l'intérêt de nouveaux bénévoles. Grâce à eux, nous pourrions continuer à concocter conférences, visites de jardins, ateliers, etc.

Le conseil d'administration de la SHEP remercie ses membres, ses commanditaires et le personnel de la ville de Prévost pour les encouragements et le soutien apportés tout au long de cette année. Nous avons déjà hâte de vous retrouver en février prochain. L'équipe de la Société d'Horticulture et d'Écologie de Prévost souhaite à tous et à toutes de très Joyeuses Fêtes!



Vous pouvez m'écrire, mon maître se fera un plaisir de me lire vos lettres:
apcp_wouf@yahoo.ca
Site : web.me.com/carobo/APCP

Bien sécher et brosser, à moi maintenant la récompense!
P.S. Du 15 décembre au 24 décembre à minuit, il y a 14 400 minutes ou 864 000 secondes avant Noël

Joyeux Noël et Bonne Année! 🐾



Photo : www.fond-ecran-image.com